

jeudi, 23. Mars 2017



SOMMAIRE *Cliquez sur les titres pour lire les articles*

Marché & Economie	2
<i>Investissement pétrolier : Adapter les législations</i>	2
<i>Forum économique algéro-espagnol : Partenariat dans le secteur agricole</i>	2
<i>Le Partenariat public-privé en Méditerranée : « Harmoniser le cadre juridique »</i>	3
<i>Tourisme : La Tunisie vise 2 millions de touristes algériens en 2017</i>	3
<i>Octroi des 1ères autorisations d'exploitation des bateaux-restaurants</i>	5
<i>Le domaine minier dans le nord algérien est sous exploré</i>	5
<i>Boutarfa appelle à faciliter la création d'un marché méditerranéen de l'énergie</i>	6
<i>Toutes les importations de produits finis suspendues en attendant les licences</i>	6
<i>L'Ethiopie courtise le patronat algérien</i>	7
Commerce	7
<i>Programme de la Sonatrach 2017-2021 : Une nouvelle dynamique</i>	7
<i>Banque Extérieure d'Algérie : La Master Card bientôt disponible</i>	8
<i>HAYA, l'exclusivité Ooredoo</i>	9
<i>La CNEP-Banque réserve 1.200 milliards DA en soutien aux investisseurs</i>	10
<i>Un privé algérien lance la plus grande usine de panneaux photovoltaïques en Afrique</i>	10
<i>Groupe Cevital : Une ligne ferroviaire pour l'Afrique</i>	11
Régions	12
<i>M'sila : Accompagner l'investissement des jeunes</i>	12
<i>La CNMA lance à Illizi le pack d'assurance "Thika" pour les petits agriculteurs et éleveurs</i>	12
<i>Lancement prochain d'une étude pour réhabiliter 62 oasis de palmeraies de Bechar</i>	13



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Investissement pétrolier : Adapter les législations

Source : El Moudjahid

La promotion de l'investissement pétrolier a été au cœur d'un débat mercredi à Oran, dans le cadre de la 7e conférence internationale sur l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord (NAPEC 2017), qui se poursuit pour la deuxième journée dans la capitale de l'Ouest du pays.

Des experts internationaux et des représentants de compagnies pétrolières internationales ont mis l'accent, dans ce sens, sur la nécessité d'adapter les législations et les réglementations avec les exigences du développement du secteur énergétique, notamment celles ayant trait à l'investissement pétrolier et à l'attraction du partenariat.

«Une réglementation flexible encadrant le secteur énergétique est un atout pour encourager l'investissement et le partenariat», a estimé le directeur central de la stratégie auprès de la compagnie pétrolière tunisienne, Mohamed Ali Khelil, qui a présenté, à l'occasion, les lignes de la stratégie tunisienne en termes de développement de l'investissement pétrolier et gazier.

La modernisation des outils d'exploration, notamment technologiques, à savoir les recherches sismiques (3D) et autres, est essentiel pour la promotion de l'investissement pétrolier dans la région nord-africaine jouissant de multiples avantages géographiques et de ressources naturelles, a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur d'exploration en Algérie de la société pétrolière italienne (ENI), Niccolo Bellucci, a évoqué

l'importance de l'exploration du pétrole et son potentiel dans la Méditerranée, alors que le représentant de l'Agence nationale de valorisation des produits pétroliers (ALNAFT), Lounes Adour, a souligné l'importance des opportunités d'exploration des gisements de gaz dans le Sud-est algérien. D'autres thèmes liés à la commercialisation des produits pétroliers à l'ère de la crise économique, marquée par la chute des prix du pétrole, et au transport des hydrocarbures ont été également débattus lors de ce panel. NAPEC 2017, qui se tient du 21 au 24 mars au Centre de convections d'Oran (CCO), et comprend un Salon international sur l'industrie et les métiers de tous les segments du secteur énergétique.

Forum économique algéro-espagnol : Partenariat dans le secteur agricole

Source : El Moudjahid

Le 6e forum économique algéro-espagnol s'est ouvert, hier, à l'hôtel Royal en présence de l'ambassadeur du royaume d'Espagne en Algérie M. Alejandro Polanco Benbrahem, le wali d'Oran Abdeghani Zaalane, Mme Nabila Sahnoune, directrice d'étude au ministère de l'Industrie et des Mines et des opérateurs économiques des deux pays. Cette manifestation organisée depuis sa création par l'institution « Casa del Mediterraneo » est dédiée cette année à la prospection et la promotion des opportunités de partenariat et de coopération entre les deux pays dans le secteur de l'agriculture et l'agro-alimentaire. A ce propos, M. Abdelghani Zaalane, a souligné l'importance de ce rendez-vous qui, dit-il, représente une grande opportunité permettant l'échange des points de vue autour des relations économiques entre l'Algérie et l'Espagne « La participation de part et d'autre à cette manifestation d'un nombre si important de partenaires

économiques, et l'implication directe et effective des pouvoirs publics des deux pays, représentent un modèle plus qu'exemplaire de collaboration et de solidarité régionale qu'il me plaît de souligner et de saluer», a affirmé le wali avant de souligner qu'au-delà des intérêts économiques communs qu'ils génèrent, ces relations, relève-il, reflètent avant tout « notre appartenance commune à cette région méditerranéenne, riche d'histoire, notre proximité géographique, la communauté de notre destin, mais aussi des repères historiques très spécifiques». Le même responsable a fait savoir que le volume des échanges entre l'Algérie et l'Espagne connaît une augmentation substantielle. « L'Algérie entend mobiliser toutes ses ressources dont celles du secteur privé. Notre ambition est l'instauration d'un environnement économique compétitif, seul en mesure d'assurer l'éclosion et le développement d'entreprises viables créatrices d'emplois durables et de richesses», a indiqué Zaalane. Dans ce registre, il a rappelé les mesures pris par l'Etat pour rendre le climat des affaires attrayant, en particulier en ce qui concerne la politique d'investissement. De son côté, l'ambassadeur d'Espagne, M. Alejandro Polanco, a estimé que cette 6e édition de ce forum va davantage consolider la coopération économique entre les deux pays dans les différents secteurs. « L'Espagne et l'Algérie sont des partenaires stratégiques, avec une importante quantité d'intérêts communs et des domaines de collaboration potentiellement intéressants, parmi lesquels, sans aucun doute, se trouve la coopération dans le domaine agricole, a indiqué M. Alejandro Polanco. Il a ajouté que «l'Espagne, à travers ses institutions et ses entreprises, peut réaliser une collaboration précieuse au développement du secteur agricole algérien et aider d'une manière significative au développement et à la modernisation du secteur, qui, sans aucun doute, contribuera au processus de diversification de

l'économie que ce pays s'est fixé comme objectif». Le premier diplomate espagnol en Algérie a fait savoir que son pays exporte quelque 40 milliards d'euros de produits agricoles et agroalimentaires et maintient un excédent du secteur agraire et agroalimentaire de l'ordre de 9 milliards d'euros.

Il a estimé, par ailleurs, que l'Algérie « a toutes les conditions pour être une puissance agricole en Méditerranée, et les chiffres espagnols du secteur donnent une idée du potentiel de cette industrie».

A son tour, Mme Nabila Sahnoune, directrice d'étude au ministère de l'Industrie et des Mines, a mis en exergue l'importance du secteur des industries agroalimentaires, lequel, dit-elle, contribue fortement à la valeur ajoutée du secteur industriel à hauteur de 46 à 50%, avec 23.000 entreprises et 156.000 emplois permanents. Elle a noté que ce secteur exporte 400 millions de dollars contre 11 à 12 milliards de dollars d'importation, essentiellement de la matière première, révèle Mme Sahnoune. La responsable n'a pas manqué de souligner les grands efforts consentis par les pouvoirs publics pour inverser la balance.

Le Partenariat public-privé en Méditerranée : « Harmoniser le cadre juridique »

Source : El Moudjahid

Nécessité nationale, le renforcement du partenariat Public-privé est également au cœur des politiques méditerranéennes. Une pratique harmonieuse du « triple P » impose aux pays de la région une série de mesures, aussi diverses qu'impératives. Il est question, pour nombre d'experts financiers, d'abord, de la nécessaire sécurisation et garantie des investissements

en Méditerranée en mettant en place un «régime juridique lisible et efficace».

A ce sujet, M. Mohammed Bakalem, expert financier, chef de division des études économiques au Conseil national économique et social, relève, de prime abord, l'existence de «complémentarités» entre les pays des deux rives de la Méditerranée, citant, d'une part, une technologie sophistiquée, une population vieillissante, le besoin de conclure des marchés moins coûteux sur le plan transport, et de l'autre, une jeunesse à la recherche du travail et la nécessité de gagner en efficacité. Enchaînant, l'expert confirme l'existence du problème de sécurisation et garantie des investissements, préconisant d'aller vers des « mêmes référentiels juridiques tout en tenant en compte la spécificité de chaque pays ». Et relève la tendance des multinationales à « imposer leur loi ».

D'autre part, les experts de l'Ipemed soulignent l'importance de développer le secteur bancaire local pour lui donner une expertise en matière de financement qui présente des limites sur le long terme. Ces spécialistes expliquent la nécessité de « favoriser une participation du secteur privé national au détriment des grands groupes internationaux ». Autrement dit, ces experts préconisent de promouvoir un « cadre juridique uniifié, simple » et « créer des unités PPP rassemblant compétences juridiques, économiques et financières». Le rôle de ces unités sera de diffuser au maximum les meilleures pratiques, appuyer les offres de projets des autorités, planifier et rendre prioritaire certains projets PPP. A ce sujet, la 20e Tripartie tenue à Annaba a été l'occasion aux experts pour renouveler leur appel unanime à renforcer puissamment les synergies entre ces secteurs et qui est le Partenariat Public/Privé. Pour l'expert Abderrahmane Mebtoul, les PPP facilitent et encouragent en effet la mise en œuvre des projets dans

les délais et dans les limites du budget. Mais afin d'éviter les dépassements, cela suppose la «maîtrise des coûts» et souvent une «meilleure gouvernance». «Cette réduction du coût des risques constitue le principal moyen d'optimiser le rapport coûts-résultats du secteur public et, dans le cadre de PPP réussis, elle compense généralement toute augmentation de coût résultant d'un financement par emprunts privés et non par emprunts publics», explique-t-il.

Pour le reste des pays méditerranéens, est relevé, d'une part, l'impératif d'associer les PME locales pour favoriser la création d'emplois et renforcer le tissu industriel, et de l'autre, susciter l'adhésion des usagers pour ne plus associer les PPP aux privatisations.

En effet, une des clés du succès des PPP réside dans un dialogue constant entre l'autorité délégatrice et le secteur privé en reconnaissant leurs intérêts partagés. Aussi le site de l'Ipemed rebondit sur la minimisation des restrictions sur l'investissement tout en incitant à attirer des IDE.

Pour le renforcer la coopération régionale, il est primordial de «renforcer l'expertise liée aux processus et procédures de mise en œuvre de projets PPP », et «promouvoir la création d'un «guichet unique» pour des projets labellisés regroupant acteurs nationaux et internationaux en ce sens à mutualiser les expériences».

Tourisme : La Tunisie vise 2 millions de touristes algériens en 2017

Source : El Moudjahid

La Tunisie attire toujours les touristes algériens. Le nombre de touristes algériens se rendant en Tunisie est passé de 1,5 million de touristes en 2015 à près de 2

millions en 2016. Pour les trois premiers mois de cette année (du 1er janvier au 10 mars 2017, Ndlr), le nombre de touristes partis en Tunisie a atteint 220 000, a indiqué, hier à Alger, Bassam Ouertani, directeur de l'Office national tunisien du tourisme, soit un nombre multiplié par deux par rapport à la même période de l'année passée.

Selon ce responsable, l'objectif fixé par l'ONTT, qui dépend du ministère tunisien du Tourisme, est de dépasser la barre des 2 millions de touristes algériens d'ici la fin de cette année. Pour ce faire, il annonce de nouvelles offres alléchantes envers la catégorie séniors qui auront à passer des séjours en thalassothérapie avec en prime des checkups de santé pour 5 000 DA la journée.

Les écoliers ne sont pas en reste puisque les Tunisiens comptent aussi cibler cette catégorie en lançant des promotions durant les vacances scolaires. Pour accompagner les flux de touristes algériens, des nouvelles dessertes aériennes ont été lancées par les deux compagnies aériennes publiques, Tunisair et Air Algérie.

La compagnie aérienne algérienne lance le 28 mars prochain une ligne Constantine-Tunis. S'agissant du flux de touristes inverse, c'est-à-dire de Tunisie vers l'Algérie, le chiffre reste relativement faible par rapport au flux Algérie Tunisie.

Selon les estimations de l'ONTT, ils étaient 500 000 Tunisiens à avoir franchi la frontière algérienne en 2016, Constantine et Sétif sont les deux principales points de chute des Tunisiens.

Selon M. Ouertani de l'ONTT, un travail est en train d'être fait dans le sens de booster ce nombre.

Les journées économiques et culturelles tuniso-algériennes du 4 au 7 avril

Le tourisme il en sera d'ailleurs question lors des journées économiques et culturelles tuniso-algériennes qui auront lieu du 4 au 7 avril 2017 à Alger, a indiqué Houda Khaznaji, présidente du comité d'organisation de l'événement et gérante de 4Sight, agence de conseil en communication en Tunisie et en Algérie, lors d'une conférence de presse en présence de l'ambassadeur de Tunisie en Algérie.

Le partenariat économique ne sera pas en reste puisqu'il figure aussi dans le programme de ces journées qui comportent également le volet culturel. L'Algérie est devenue, en dehors de l'Union européenne, le premier partenaire commercial de la Tunisie après la dislocation de l'Etat libyen, a déclaré l'ambassadeur, annonçant que les échanges commerciaux entre les deux pays ont connu une évolution de +115% entre 2012 et 2016.

Le diplomate a également fait savoir que son pays est disposé à accompagner l'Algérie dans son effort de diversification de son économie en dehors des hydrocarbures. Et notamment dans le secteur des composants et pièces automobiles, sachant que l'Algérie s'est lancée dans l'industrie automobile. A cet effet, il convient de rappeler qu'une délégation d'opérateurs tunisiens du secteur des composants et pièces automobiles a effectué une mission à Alger du 26 février au 1er mars 2017. La délégation tunisienne, constituée des représentants de 13 entreprises de différentes spécialités (filtres, amortisseurs, câblage, joints, garnitures de frein, feux de signalisation, lubrifiants, plastique technique, cabines de peinture...), a eu un programme de travail assez riche, concocté par le Centre de promotion des exportations (Cepex), et axé

sur des rencontres professionnelles B to B, la visite du salon Equip Auto Algeria ainsi qu'une réunion de travail avec le Groupe SNVI (Société nationale de véhicules industriels), le groupe mécanique AGM et le groupe Renault Algérie production (RAP).

Mme Khaznaji a ensuite détaillé le programme des journées économiques et culturelles tuniso-algériennes ouvertes à tous les opérateurs économiques désirant présenter leurs produits ou leurs services pour développer et renforcer des partenariats en Tunisie ou en Algérie. Ces journées sont organisées dans le cadre de l'initiative Tunisie ici, là-bas et partout ou Tunisie Everywhere dont l'objectif est de rayonner le produit économique, touristique et culturel tunisien à l'étranger.

La première journée (5 avril) sera consacrée aux aspects touristique et culturel, sous l'égide des ministères du Tourisme et de la Culture des deux pays avec comme objectif de mettre en avant le rôle de l'artisanat et de l'art culinaire dans le développement des secteurs touristiques tunisien et algérien. Une soirée tunisienne clôturera cette journée, rehaussée par un dîner-gala concocté par de grands chefs tunisiens et agrémenté d'un défilé de l'habit traditionnel représentant les 24 gouvernorats tunisiens, assuré par Siwar El Beji (Palais de l'Artisan).

Le 6 avril sera la Journée économique, sous l'égide des ministères de l'Industrie et du Commerce algériens, le Cepex, la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) et la Conect Internationale. Elle mettra l'accent sur les pistes de collaboration win/win (gagnant-gagnant) entre l'Algérie et la Tunisie ainsi que sur le rôle que doivent jouer les institutions financières dans le développement des démarches commerciales entre les deux pays.

Dans l'après-midi, des rencontres B to B seront organisées dans un format speed-dating pour initier les rencontres.

Quant à la journée du 7 avril, elle sera consacrée aux visites du Jardin d'Essai à Alger, ainsi que celles des musées Eddakira (musée de la Mémoire) et du Moujahid. Ces rendez-vous se veulent la porte ouverte à de nouveaux horizons prometteurs pour l'initialisation de nouveaux échanges commerciaux bilatéraux entre les deux pays.

En encourageant les acteurs économiques à investir en Tunisie ou en Algérie et développer de nouveaux types d'accords commerciaux, tels que la franchise.

Octroi des 1ères autorisations d'exploitation des bateaux-restaurants

Source : Maghreb Emergent

Trois (3) investisseurs privés ont été agréés, jusqu'à maintenant, pour exercer dès l'été prochain les activités de transport et de plaisance maritimes, a indiqué le directeur de la marine marchande et des ports auprès du ministère des Travaux publics et des transports, Mohamed Benboushaki, dans un entretien accordé à l'APS.

Sur une dizaine de demandes déposées pour la région Centre (Alger, Chlef, Tipasa, Boumerdès et Tizi Ouzou), la commission régionale chargée d'examiner ces demandes a agréé trois (3) investisseurs pour exploiter des bateaux-restaurants stationnaires et itinérants.

"Ces autorisations permettront aux investisseurs d'entamer les procédures d'acquisition des bateaux de

plaisance et de commencer leur activité dès le début de la saison estivale", avance le même responsable.

Ces bateaux-restaurants seront exploités au niveau des ports de plaisance d'El Djemila (ex. La Madrague) et de Tamentfoust (Alger), précise-t-il.

Des autorisations similaires seront également accordées aux investisseurs intéressés par ce type d'activités dans les régions Ouest et Est du pays.

Ainsi, la Commission régionale d'Oran, qui englobe les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran et Mostaganem, a tenu récemment une réunion pour examiner et statuer sur les demandes d'autorisation des opérateurs qui veulent s'installer dans l'Oranie.

L'autorisation pour l'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime est octroyée pour une durée de cinq (5) années renouvelable.

Depuis l'entrée en vigueur, en 2016, du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime, de nombreuses demandes ont été déposées auprès des commissions des trois régions côtières du pays (Est, Centre et Ouest).

Outre les bateaux-restaurants, ce décret définit quatre autres activités de transport et de plaisance maritimes ouvertes à l'investissement.

Il s'agit du transport maritime urbain, le pescatourisme (pêche de plaisance et de tourisme), la balade en mer ainsi que la plaisance sur des engins nautiques à moteur (jet-ski, planches à moteur...).

"Il y a beaucoup de demandes sur ces créneaux, ce qui nécessite un renforcement en matière d'infrastructures", observe M. Benboushaki.

Dans ce cadre, le ministère des Travaux publics et des Transports prévoit de réaliser 14 ports de plaisance répartis sur toutes les wilayas côtières dans le cadre du programme de développement du secteur des transports.

Le domaine minier dans le nord algérien est sous exploré

Source : APS

Le domaine minier dans le nord de l'Algérie est "sous exploré à hauteur de 80%", a indiqué mercredi à Oran un directeur à l'Agence de la valorisation des ressources hydrocarbures (ALNAFT), Abdelghani Aouadi.

"Le domaine minier dans le nord algérien, vaste et important, reste sous exploré à hauteur de 80%", a déclaré à l'APS M. Aouadi, en marge de la 2ème journée de la Conférence internationale sur l'industrie pétrolière et gazière dans le nord de l'Afrique (NAPEC 2017), dans sa 7ème édition qui se tient au Centre de conventions d'Oran (CCO) du 21 au 24 mars.

Les derniers signes géologiques, notamment ceux des tests sismiques dans certaines régions du nord algérien ont montré l'importance du domaine minier, a souligné ce responsable, en faisant état de travaux de recherches en cours dans le sud constantinois et au centre du pays.

Dans une communication ayant pour thème "L'hydrocarbon, potentiel des bassins du nord algérien" qu'il a animée dans le cadre du panel de la matinée, il évoqué la "complexité géographique" au Nord,

nécessitant, selon lui, des études approfondies afin de mieux connaître la conception des gisements.

"D'autres indices nous ont donné de nouvelles idées dans les opérations d'exploration", a-t-il déclaré, citant la découverte en 2013 du gisement gazier à Rahouia (Tiaret-Nord-ouest).

Il a encore rappelé que des résultats sont attendus des travaux géologiques en cours dans le nord du pays, assurant que l'activité de prospection est "un domaine libre qui n'obéit pas aux contrats d'exclusivité".

La conférence internationale (NAPEC 2017) qui comprend également un salon dédié aux métiers des hydrocarbures, se poursuit à travers un forum de discussion autour de plusieurs thématiques liées à l'industrie pétrolière et gazière dans la région nord-africaine.

Boutarfa appelle à faciliter la création d'un marché méditerranéen de l'énergie

Source : APS

Le ministre de l'Energie Noureddine Boutarfa, a appelé mercredi à Alger, à faciliter la création d'un marché méditerranéen de l'énergie et de développer un réseau régional de transport de l'électricité qui soit "intégré, sûr et durable", a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une audience accordée au secrétaire général de l'Association des opérateurs de transport d'électricité de la Méditerranée (Med-TSO), Angelo Ferrante, M. Boutarfa a appelé "à redoubler d'efforts et soutenir toutes les initiatives institutionnelles visant à faciliter la création d'un marché méditerranéen de l'énergie et de développer un réseau régional de transport de

l'électricité qui soit intégré, sûr et durable", a précisé le communiqué.

A cet effet, le ministre s'est dit "satisfait" de la contribution de Med-TSO au projet de construction d'un réseau intégré et sécurisé pour le transport de l'électricité dans la Méditerranée grâce aux actions coordonnées au niveau institutionnel par les pays membres.

Il a également insisté sur la nécessité pour Med-TSO de se focaliser davantage sur les études et la mise en œuvre d'une base de données partagée de façon à devenir "un acteur compétent et proactif, de même qu'une source de propositions" pour les institutions et autres parties prenantes européennes et méditerranéennes.

M. Boutarfa s'est dit "convaincu" que l'amélioration, la sécurisation et l'efficacité des réseaux électriques euro-méditerranéens dépend du niveau d'intégration des réseaux qui reste le moyen "le plus efficace, le plus rapide et le plus rentable" de construire un véritable pont énergétique entre les deux rives de la Méditerranée et favoriser ainsi "le développement durable dans les pays du pourtour méditerranéen".

"Il est important de coopérer ensemble pour surmonter les difficultés de mutualisation actuelles et tendre vers un système intégré grâce auquel les risques, les coûts et les avantages seront partagés, a déclaré M. Boutarfa, cité par le communiqué.

Les deux parties ont abordé également l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux comme "problématique prioritaire" à laquelle l'association peut contribuer en développant des études et en échangeant les expériences notamment en matière de

gestion des flux d'électricité qui seront plus volatiles et sur de plus grandes distances qu'aujourd'hui.

M. Ferrante a été mandaté par les membres de l'Assemblée Générale de Med-TSO pour "témoigner leur reconnaissance à l'égard du travail accompli par M. Boutarfa et de son engagement plein durant la période où il a été élu président de cette association, de 2012 à 2016".

M. Ferrante a également remercié le ministre de l'Energie pour la dynamique qu'il avait impulsée au sein de Med-TSO et pour la trajectoire qu'il a tracée pour assurer le développement de cette association.

Toutes les importations de produits finis suspendues en attendant les licences

Source : TSA

Les opérateurs économiques ont été destinataires, ce mercredi 22 mars, d'une note de leurs banques. Désormais, « toute nouvelle domiciliation portant sur importation de « produits destinés à la revente en l'état destiné à la consommation finale » est suspendue. Aucun délai n'a été fixé pour la reprise des domiciliations. « Nous vous tiendrons au courant de toute mise à jour ou précision que nous recevrons de nos institutions de tutelles », précise une note bancaire consultée par TSA.

Le ministère du Commerce a annoncé, ce mercredi 22 mars, un avis d'ouverture des licences d'importation auxquelles sont désormais soumis tous les produits destinés à la consommation finale. « Tout opérateur économique, remplissant les conditions exigées par la législation et la réglementation en vigueur, peut

introduire une demande de licence d'importation du produit ciblé », précise le département ministériel.

La demande doit être déposée auprès de la direction du commerce de wilaya territorialement compétente « dans un délai de 20 jours à compter de la date de la première parution de cet avis », selon la même source.

La demande d'une licence d'importation doit être accompagnée de plusieurs documents. Il s'agit d'une « copie du Registre du Commerce », un document justifiant « l'expérience dans l'importation du produit qu'il se propose d'importer », une « facture proforma indiquant le produit, la quantité, la valeur et l'origine du produit » et un « extrait de rôle apuré ».

L'opérateur doit également joindre à son dossier une « attestation de mise à jour avec la Cnas et/ou Casnos », une « copie de la Carte d'Identification Fiscale », un « questionnaire d'identification de l'opérateur économique à renseigner », les « bilans fiscaux des trois années » et des « documents justifiant les capacités financières et des moyens de stockage sous forme de titres de propriété ou de location ».

L'Ethiopie courtise le patronat algérien

Source : El Watan

L'Ethiopie joue sur la corde de l'attractivité et la compétitivité de son économie auprès des investisseurs algériens. Le succès de sa transition économique fait de l'Ethiopie une destination de choix pour nombre d'IDE. Le pays a pu accélérer sa croissance dans plusieurs domaines d'activité, dont l'agriculture, l'industrie, les services et les énergies renouvelables. Sur ces quatre piliers fondateurs de son modèle économique, l'Ethiopie est un pays exportateur par excellence.

Profitant des nouvelles ambitions africaines du patronat algérien, les diplomates éthiopiens en poste à Alger tentent de cultiver chez les investisseurs algériens cette passion naissante pour l'Afrique. L'ambassade d'Ethiopie en Algérie a, d'ailleurs, organisé trois forums durant lesquels les opportunités de localisation et d'investissements en Ethiopie ont été expliquées aux hommes d'affaires algériens qui auraient des velléités de s'y implanter. L'ambassadeur éthiopien à Alger, Solomon Abebe, dit vouloir profiter de l'élan qu'a suscité le Forum africain d'investissement et d'affaires, organisé en décembre dernier à Alger, pour entretenir cette flamme africaine chez le patronat algérien. Il s'agit d'une étape importante après les engagements pris en décembre 2016.

A ce moment-là, le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et les pouvoirs publics ont évoqué le défi africain pour l'entreprise algérienne, tout en annonçant une série de mesures pour accompagner l'internationalisation de l'entreprise algérienne tant en localisation qu'en matière d'exportation. Alors que la bataille fait déjà rage sur le sol éthiopien, entre pays et investisseurs, il va falloir que les Algériens s'y mettent plus sérieusement et dépasser l'idée, selon laquelle l'Afrique serait une terre en jachère. Bien au contraire, l'investissement dans certains Etats serait même un luxe. Plusieurs IDE ont d'ailleurs marqué leur préférence pour l'Ethiopie, un pays qui réalise l'une des meilleures croissances du continent noir, 10,2% en moyenne ces 12 dernières années. Le centre névralgique de l'investissement en Afrique a pris ses quartiers en Ethiopie. Depuis plusieurs années, les investisseurs s'installent toujours plus nombreux dans certains secteurs qui font d'ailleurs la réputation du pays : l'agriculture, cuirs et dérivés, textiles et habillement, l'agro-industrie, les énergies renouvelables, etc.

L'attractivité de ces secteurs et tant d'autres ne faiblit pas.

Ce succès tient en partie aux incitations fiscales et réglementaires mises en place au profit des investisseurs, aux opportunités de marchés, au soutien institutionnel à l'investissement, etc. L'ambition du gouvernement éthiopien est de faire du pays la première économie africaine en 2025. L'Ethiopie cherche activement à se faire une place dans le commerce mondial. Elle n'est plus cet Etat dont la réputation a été écornée par les clichés d'un pays rongé par la famine.

COMMERCE

Programme de la Sonatrach 2017-2021 : Une nouvelle dynamique

Source : El Moudjahid

L'activité exploration-production de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach prévoit l'investissement de plus de 50 milliards de dollars sur la période 2017-2021.

Cet investissement, selon M. Salah Mekmouche, vice-président Amont (exploration-production), lu par M. Djettou Farid, directeur divisionnaire exécutif à l'ESP, lors d'une conférence animée hier, dans le cadre du Salon international des fournisseurs des produits pétroliers et gaziers qui se tient à Oran, entre dans le cadre d'un programme ambitieux, ainsi que dans les objectifs tracés par la Sonatrach pour les 5 prochaines années, qui s'inscrivent dans les tendances profondes qui sont à la base d'une nouvelle dynamique d'évolution de cette compagnie. Cette dernière est caractérisée par un effort permanent de soutenir l'investissement en matière d'exploration et de production afin d'élargir la

base des réserves pétrolières et gazières de l'Algérie, notamment pour augmenter ses capacités de production, à travers le développement des gisements tout en s'engageant sur des thématiques porteuses de croissance. Ce programme d'investissement est assumé par l'effort propre de la Sonatrach avec un taux de 70%. De ce fait, le conférencier a fait savoir que la Sonatrach a « réussi » à augmenter sa production primaire d'hydrocarbures en réalisant une croissance de 11% d'exportation en hydrocarbures. « L'effort d'exploration a été sanctionné par 33 découvertes, ainsi que par l'amélioration du taux de récupération des gisements existants», dira-t-il. Il a fait part de la nécessité d'exploiter le domaine minier algérien qui est jusqu'à présent « inexploré », selon lui. En se sens, et en matière d'exploration, dira-t-il, la Sonatrach a prévu d'allouer une enveloppe financière de 9 milliards de dollars pour la même période (2017-2021). Le programme de réalisation comprend une moyenne actuelle de 9.500 km de sismique 3D, 23.000 km carrés de sismique 3D et de 100 puits d'exploration par an. « Ce programme s'inscrit dans la stratégie d'exploration de l'entreprise, qui vise à contribuer au renouvellement des réserves, notamment optimiser les cours », a-t-il précisé.

Il a également annoncé l'affectation, pour le développement des gisements, d'un budget de plus de 40 milliards de dollars, avec l'objectif prioritaire d'augmenter le niveau de production primaire tous produits confondus.

Dans le cadre du forage, le programme de la Sonatrach prévoit aussi de réaliser plus de 1.300 forages pour la même période citée si dessous.

« Notre objectif vise à atteindre progressivement un niveau de production supérieur à 230 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) », indique-t-il.

En matière d'exploration des gisements existants, l'action se « poursuit », annonce-t-il, dans le but d'augmenter le taux de récupération, à travers, notamment, la « levée des contraintes, l'exploitation et l'utilisation des méthodes de récupération assistées». Par ailleurs, et pour ce qui est du pétrole brut, l'intervenant a annoncé que la Sonatrach prévoit d'augmenter ses capacités de production de pétrole brut de 14% d'ici 2019 par rapport à son niveau de 2016.

Impact du gaz sur le portefeuille de la Sonatrach

Le conférencier n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'importance du gaz et son impact sur le portefeuille de la compagnie nationale en relevant toutefois qu'il a un rôle « clé » dans le portefeuille de la Sonatrach, du fait qu'il est considéré comme l'énergie fossile la plus propre et également une énergie de transition pour pallier le problème d'intermittence des énergies renouvelables. Il constitue presque, précise-t-il, 70% de la production primaire à l'horizon 2021. « Sonatrach a consenti un grand effort pour le développement des régions gazières du Sud-ouest algérien avec un programme global de développement accompagné par la réalisation du gazoduc GS5 d'un diamètre de 48 pouces d'une longueur de 580 km dans le Sud-ouest de Hassi R'mel », explique-t-il, ajoutant que cela apportera un apport de « plus de 20 milliards de mètres cubes ». Sur un autre volet, et pour ce qui est de la coopération de la Sonatrach avec d'autres partenaires, il a tenu à préciser qu'elle « œuvre à consolider » sa collaboration avec ses partenaires étrangers avec lesquels elle partage des expériences « fructueuses et positives ». «

Le partenariat qui a joué un rôle formidable dans l'essor de la compagnie participe aujourd'hui d'un effort global d'augmentation de la production en association qui devrait connaître une hausse de 10 millions de TEP d'ici 2018 », a-t-il soutenu, lançant, pour conclure, un appel aux investisseurs à investir en Algérie.

Banque Extérieure d'Algérie : La Master Card bientôt disponible

Source : El Moudjahid

La Banque extérieure d'Algérie (BEA), a lancé, hier, la mise en œuvre du projet d'un nouveau système bancaire, qui permet de réduire les délais de traitement des dossiers de crédits. La BEA a choisi le pro-logiciel SAB AT pour son nouveau système d'information, qui sera mis en œuvre dans un délai de 18 mois, pour un coût total de 5,6 millions d'euros. Ce nouveau système qui entre dans le cadre du programme de modernisation des systèmes bancaires, initié par les pouvoirs publics, va permettre de réduire les délais de traitement des dossiers de crédits de la BEA. Il sera mis en œuvre au niveau de l'école de formation de la BEA située à Miramar à Alger, pour être généralisé à toutes les agences et banques centrales de la BEA au niveau national. Un site composé de trois étages, doté de tous les moyens matériels et humains nécessaires, a été aménagé au niveau de cette structure pour abriter ce projet d'importance capitale non seulement pour la BEA mais aussi pour tout le système bancaire.

Le Directeur Général de la BEA, M. Brahim Semid, qui a animé un point de presse à cette occasion, a tenu à expliquer que le choix de SAB a été fait sur la base d'un appel d'offres, auquel de grands leaders en la matière ont participé, pour choisir le mieux-disant. Il s'agit d'un lourd investissement, vu le coût, mais le DG de la BEA

estime que les retombées seront plus importantes, notamment en ce qui concerne la réduction des délais de traitement des dossiers des clients, le télépaiement, le banking à domicile et en temps réel. Il faut rappeler que la Banque de développement local (BDL) avait elle aussi opté en 2014 pour le système SAB AT.

Un contrat pour structurer l'activité monétique

Toujours dans le cadre de sa modernisation, la BEA a signé un contrat avec un organisme international pour structurer l'activité monétique au niveau de la banque. Il s'agit de Master Card qui va accompagner la BEA aussi bien sur le plan financier que fonctionnel. « En plus de l'émission et de la commercialisation des cartes de paiement, Master Card va nous aider à définir une stratégie digitale au sein de la banque, qui est l'une des exigences des pouvoirs publics », a souligné M. Semid. Il s'agit d'un projet structurant qui va se réaliser dans une période de 5 ans avec un grand effort qui sera concentré sur la première année.

L'objectif est de mettre sur le marché quelques centaines de milliers de cartes de paiement en devises. Le contrat a été signé le 1er février, et il enregistre déjà un taux d'avancement de 30%. Il s'agit de la première banque à s'inscrire dans un tel deal avec un organisme international, qui reliera la BEA directement à Master Card, et qui pourrait servir de modèle pour les autres banques à l'avenir.

Selon M. Semid, le choix de la banque n'est pas fortuit. « D'abord il y a l'importance de son portefeuille en compte devise et puis son expérience en matière de système de paiement, notamment la monétique qui date de plus de 30 ans », a-t-il expliqué.

Master Card a été donc convaincu par le potentiel aussi bien humain que technique dont dispose la BEA. En atteste, d'ailleurs, le don de 300.000 cartes offertes gracieusement à la clientèle de la BEA, comme le stipule à ce titre l'une des clauses du contrat signé. Dans cette nouvelle dynamique de partenariat, nos hadjis ne sont pas en reste. Il est en effet prévu la mise à la disposition de ces derniers de cartes prépayées dès la prochaine saison à même de leur permettre de disposer d'un mécanisme d'autofinancement, de loin plus efficient et plus sécurisé que l'usage de l'argent liquide.

La BEA ambitionne également de se déployer à l'international. Dans cette optique, M. Semid informe qu'une demande d'agrément a été déposée en décembre 2015, par l'établissement financier qu'il dirige, au niveau de la Banque de France. « Ce dossier est toujours en cours de traitement, et nous sommes dans l'expectative d'une réponse qui nous sera remise incessamment », a-t-il précisé à ce propos. Il s'agit là, explique-t-il, d'une première étape devant permettre à la BEA de disposer d'antennes de représentation sur l'ensemble du continent européen. Le premier avantage à tirer c'est de voir la Banque extérieure d'Algérie consolider ses filiales déjà présentes sur le sol français, à l'exemple de la BIA (Banque internationale arabe). Autre objectif gagé par la BEA, l'ouverture d'annexes au niveau des pays africains, à même d'assurer un accompagnement des plus adéquats des opérateurs économiques algériens, de plus en plus nombreux à vouloir investir en Afrique.

Le conférencier ne manquera pas en outre de mettre l'accent sur la performance de la BEA en citant le bilan de l'exercice 2016, d'un montant global de 2.576 milliards de dinars. Durant la même période, les fonds propres nets de la banque ont, selon lui, connu une progression de 10 % par rapport à 2015. M. Semid a

surtout insisté sur le fait qu'en dépit d'une situation marquée par l'amenuisement de la finance publique, les ressources de la BEA ont paradoxalement connu une augmentation pour atteindre le seuil de 2011 milliards de dinars. Idem pour ce qui est des crédits alloués à l'économie nationale, représentant un montant de 3.300 milliards de dinars, soit une hausse de 18 % comparativement à 2015. Le financement de l'économie Benbrahem nationale étant l'une des vocations prioritaires de la BEA, celle-ci participe à hauteur de 35% de la totalité des financements consacrés de l'ensemble des banques algériennes.

HAYA, l'exclusivité Ooredoo

Source : Le Soir d'Algérie

L'opérateur de téléphonie Ooredoo a organisé une conférence de presse hier matin, à l'auditorium du Sheraton, pour dévoiler sa nouvelle offre Haya (Allons-y).

Hendrik Casteel, le Dg d'Ooredoo, a déclaré que cette étape est très importante pour l'opérateur, mais également pour la stratégie de communication en Algérie. Cette approche, repensée, offrira partage et convivialité, à travers la consommation mobile. « Elle apportera des services de communication innovants pour les exigences des 14 millions d'abonnés et enrichira leur quotidien. »

Selon Jose Nasario, directeur de l'exploitation, « Ooredoo, le leader national de l'internet mobile, offre des services abordables pour tous, à l'exemple de la Maxy qui offre un accès gratuit à l'internet ». Il a également souligné que le déploiement du réseau de la 4G a atteint 31 wilayas, mais couvrira tout le territoire national, d'ici la fin de l'année.

Concernant le réseau 4G, M. Casteel a précisé qu'un montant de 200 millions de dollars a été investi pour atteindre cet objectif. Le directeur de l'exploitation a également déclaré que le réseau de la 4G permettra une navigation plus confortable sur la Toile et bien plus rapide que celle de la 3G.

A la question d'une journaliste, M. Casteel a répondu que le blocage des messageries comme WhatsApp et Viber ou tout autre messagerie n'est pas des prérogatives de l'opérateur.

Le directeur-adjoint de marketing, Adel Derragui, a déclaré que grâce à la pastille (collée sur les téléphones portables des journalistes, à l'entrée de la conférence), les personnes en panne de crédit pourront rester connectées sur le réseau social n°1 en Algérie, qu'est Facebook, et ce, sans même changer d'application, puisqu'il suffira d'effectuer un simple bip. En deçà de l'accès à internet, cette nouvelle formule permet la facturation des appels à la seconde et tout ça, sans engagement.

La nouvelle Maxy Haya offre également des appels illimités vers Ooredoo, de 21h à 9h à partir d'un crédit de 1 000 DA qui offre 1 000 autres dinars de forfait et 1,5 Go, à 2 000 DA, on obtient également 2 000 DA de forfait offert, plus 4 Go d'internet. Quant au crédit de 3 500 DA, Ooredoo offre des appels illimités et 10 Go. Ajoutez à cela, le crédit est valable pour les appels et SMS vers tous les réseaux nationaux et internationaux, durant 30 jours.

Pour accéder aux avantages de Haya et Maxy Haya, il suffit de composer *500#, ou appeler le 333 ou plus simplement, se rendre dans une des agences de l'opérateur.

La CNEP-Banque réserve 1.200 milliards DA en soutien aux investisseurs

Source : Maghreb Emergent

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance-Banque (CNEP-Banque) réserve 1.200 milliards DA comme soutien aux investisseurs, a-t-on appris mercredi à Aïn Témouchent du secrétaire général de cet établissement financier, Rachid Othmani.

Le même responsable a indiqué, lors d'une journée d'information sur les mécanismes de financement des investissements par la CNEP-Banque, que cet établissement financier est en phase de concrétisation d'une nouvelle stratégie pour les cinq prochaines années (2017-2021) qui s'appuie sur l'accompagnement des opérateurs économiques qui investissent dans des créneaux productifs notamment dans les domaines industriel et touristique.

M. Othmani a fait savoir que 1.200 milliards DA constitués de fonds propres seront mobilisés pour l'accompagnement de projets d'investissements dans le cadre de cette stratégie.

Le volume des crédits alloués par la CNEP-Banque, comme soutien à l'économie nationale durant l'année écoulée, a avoisiné le montant de 700 milliards DA dont 300 milliards DA destinés à l'accompagnement d'un nombre de partenaires pour financer les grands projets économiques dont notamment de l'énergie tels que ceux de Sonatrach, de Sonelgaz, ainsi que d'autres entreprises publiques, à l'instar de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), selon le même responsable.

Pour sa part, le directeur général adjoint chargé du crédit à la CNEP-Banque, Salim Messaoudi a indiqué que le plan stratégique de développement, initié par cet établissement financier pour la période 2017-2021, repose sur l'accompagnement des investisseurs pour créer la richesse et l'emploi et booster le développement conformément au nouveau plan d'émergence économique qui a été initié en cette période cruciale.

Un privé algérien lance la plus grande usine de panneaux photovoltaïques en Afrique

Source : Algérie Focus

Basé à Ouargla, le groupe privé Zergoun Brother a révélé à Algérie-Focus qu'il lance au travers de sa filiale Zergoun Green Energy « ZGE » une usine de panneaux photovoltaïques d'une capacité annuelle de plus de 160MW. Cette capacité sera doublée en 3 ans.

Cette usine permettra d'accompagner le programme national de développements des énergies renouvelables de 22 GW en 2030 dont 13,5 GW seront en Photovoltaïque. Dans le cadre de ce programme, Zergoun Green Energy a décidé de lancer des modules « Made in Algeria » et « 100% bancables » avec la plus grande usine d'Afrique en y « mettant les toutes dernières évolutions technologiques », assure le PDG de ce groupe privé qui dispose également de filiale dans le génie civil et les installations électriques ainsi que la restauration et le catering.

Des partenaires européens et chinois à la fois s'associeront à cette société de production pour garantir les aspects technologiques mais aussi pour permettre un accès préférentiel aux marchés européen et africain. « Pour la continuité et mise à jour

technologique de nos produits nous sommes en discussions avancée avec des centres de recherches et développements européens", explique le PDG de ZGE.

"L'approvisionnement en cellules de dernières générations et des consommables est prévu dans le cadre d'un accord avec des fournisseurs des top 5 mondiaux", assure encore le même interlocuteur selon lequel ZGE n'a pas hésité à faire appel à la diaspora Algérienne dont les compétences internationales sont connues et reconnues mondialement.

"Nous disposons d'un vivier très riche d'experts algériens dans les plus grandes firmes mondiales qui ne demandent qu'à participer à l'essor du mix énergétique de leur pays", a encore fait remarquer Mr Zergoun, Président PDG du groupe. Des informations supplémentaires sur ce projet seront révélées lors du grand sommet mondial SNEC à Shanghai qui se déroule du 17 au 20 Avril prochain.

Groupe Cevital : Une ligne ferroviaire pour l'Afrique

Source : El Watan

Au cours d'une conférence animée, hier, devant un parterre de chefs d'entreprise et de décideurs économiques et financiers, présents à l'Africa Ceo Forum, qui s'est tenu les 20 et 21 mars, à Genève, le PDG et fondateur de Cevital, Issad Rebrab, a présenté un mégaprojet de chemin de fer qui reliera tout le continent africain du nord au sud.

L'idée est de doter l'Afrique d'une colonne vertébrale ferroviaire qui la traverserait d'Alger au Cap sud pour le transport de biens et marchandises, non pas en partant

de zéro, mais en prolongeant les lignes déjà existantes, tout en les uniformisant et en les interconnectant. Selon son concepteur, ce projet transformateur et intégrateur aiderait à désenclaver les pays qui n'ont pas accès à la mer en leur permettant d'exporter leurs produits à moindre coût, ce qui ferait, à long terme, du continent africain, la locomotive de la croissance mondiale pour les prochaines décennies.

Le PDG de Cevital a soutenu l'idée qu'un réseau d'une telle envergure permettrait d'asseoir le développement agricole et industriel du continent, d'exploiter de nombreuses terres restées à l'abandon, de réduire les coûts de logistique aujourd'hui trop lourds, de créer des emplois et d'assurer une croissance durable équilibrante pour tous les pays. Issad Rebrab a plaidé pour que les pouvoirs publics et économiques aussi bien africains qu'europeens, les entrepreneurs et les institutions financières adhèrent à ce projet structurant afin de donner à l'Afrique «les moyens de conduire de puissantes transformations d'infrastructures qui permettront l'émergence d'une classe moyenne entrepreneuriale, éduquée aux nouvelles opportunités d'emploi».

«L'Afrique, c'est 26% de la surface terrestre, mais seulement 3% du PNB mondial. Il faut faire le lit aux investisseurs pour que l'Afrique se développe», indique-t-il. A l'horizon 2050, l'Afrique comptera un peu plus de deux milliards et demi d'habitants avec un besoin de deux millions d'emplois par an. Pour le PDG de Cevital, il faut impérativement créer du développement pour faire face aux défis du futur. «Les piliers du développement de l'Afrique sont l'éducation et la sécurité alimentaire, la santé, le réseau routier et l'électrification. Sans main-d'œuvre qualifiée rien ne peut se faire», explique-t-il.

Les atouts qui plaident pour le choix du rail reposent sur une réalisation rapide avec des coûts d'entretien inférieurs et un gain de temps par rapport au transport maritime. Il permet un volume plus grand du fret pour les marchandises comme pour les personnes. «Un kilomètre de rail sur terrain plat revient à un million de dollars. De la Méditerranée jusqu'à la Zambie, il y a 9000 kilomètres qui nécessiteront quelque 36 milliards de dollars.

A l'échelle du continent, c'est très peu», développe Rebrab. Pour convaincre son auditoire du bien-fondé de son projet, Issad Rebrab citera l'exemple de la ligne de chemin de fer de 800 km entre Djibouti et Addis-Abeba, en Ethiopie, qui a mobilisé 4 milliards de dollars. «Le prix de transport par camion de la tonne de marchandises entre ces deux villes, qui était de 47 dollars, est tombé à 25 dollars la tonne par train. En moins de deux ans, cette ligne a donc été amortie», dira-t-il. «Il reste à soumettre le projet à l'Union africaine, car nous avons besoin de l'accord politique des autorités de tous les pays concernés», poursuit Issad Rebrab. La bonne opportunité pour soumettre cette idée semble être, selon lui, le prochain sommet Union européenne-Afrique, prévu à Abidjan en novembre prochain. La présidence de l'Allemagne du G20 met également l'Afrique à l'agenda de ses priorités, car la chancelière Angela Merkel a déjà prévu un «Plan Marshall» pour l'Afrique.

A la question de savoir comment financer ce projet, Issad Rebrab répond qu'à partir du moment où le projet est bancable et rentable, il faudrait faire appel à la Banque mondiale, à la Banque africaine de développement, à la Banque européenne et à la Banque asiatique. Il reste, cependant, à convaincre les décideurs africains. «Mon ambition est de voir l'Afrique se doter du plus important projet d'infrastructure ferroviaire

pour le transport de marchandises de ces 50 dernières années. Un projet porteur d'une vision continentale intégrée de l'Afrique, aussi transformateur que le canal de Suez à son époque ou l'appel à l'électrification de l'Afrique», a déclaré Issad Rebrab, à l'issue de sa conférence.

REGIONS

M'sila : Accompagner l'investissement des jeunes

Source : El Moudjahid

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, a affirmé à Sidi Aissa dans la wilaya de M'sila, que « l'accompagnement de l'investissement des jeunes fait partie des missions dévolues aux collectivités locales ».

S'exprimant au cours de la présentation du bilan des activités de la wilaya, tenue au nouveau siège de la commune de Sidi Aissa, au premier jour de sa visite à M'sila, M. Bedoui a précisé que « cet accompagnement consiste à créer des petites zones d'activités capables de canaliser l'investissement des jeunes en général et celui des diplômés des universités et instituts en particulier ». Le ministre a, ainsi, appelé les responsables des Collectivités locales à « exécuter cette instruction qui constitue une orientation gouvernementale », relevant que la création de petites zones d'activités se fera conformément à des opérations de financement par le Fonds de solidarité des collectivités locales. Soulignant que l'accompagnement des investissements des jeunes se traduit également à travers l'encouragement des entreprises de jeunes déterminés à élargir leurs activités en leur accordant des assiettes foncières supplémentaires à cet effet, il a insisté sur le rôle des collectivités locales dans l'encouragement de la sous-

traitance. M. Bedoui a, dans ce contexte, mis l'accent sur la nécessité de rapprocher certaines activités de jeunes des grandes entreprises et usines qui activent dans les zones industrielles et les zones de stockage, leur permettant ainsi de créer des entreprises en relation avec les activités des grandes entreprises. Concernant la numérisation, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a mis en exergue la nécessaire application « accélérée » de ce programme, affirmant que durant les 18 mois à venir, il sera procédé à la numérisation des permis de conduire et des cartes grises ainsi que la numérisation de l'administration avant fin 2019. La visite du ministre à la commune de Sidi Aissa a permis à cette dernière de bénéficier de nombreux projets ayant trait à l'amélioration des conditions de vie des citoyens à l'instar de l'élargissement du réseau de l'électrification rurale et l'alimentation en eau potable en plus de la dotation de la commune d'une enveloppe de 320 millions de dinars. Provenant du Fonds de solidarité des collectivités locales, cette enveloppe est destinée à la réalisation d'un centre d'enfouissement technique ainsi qu'une étude relative à la protection de la ville des inondations. Au cours de sa première journée de visite, M. Bedoui a procédé à l'inspection de l'abattoir industriel de la commune de Ain El-Hadjel et devait également inspecter le projet de la ligne ferroviaire M'sila-Boughezoul (Médéa), ainsi qu'un projet de zone d'activité dans la commune de Khtoti Sed El Djir.

La CNMA lance à Illizi le pack d'assurance "Thika" pour les petits agriculteurs et éleveurs

Source : Maghreb Emergent

Un pack d'assurance "Thika" pour les petits agriculteurs et éleveurs a été lancé mardi à Illizi par la Caisse

nationale de mutualité agricole (CNMA), a-t-on appris de responsables de cet organisme assureur.

Cette formule d'assurance englobe des produits liés aux risques intempéries et aléas naturels (grêle et incendies récoltes), à la mort de bétails, à l'assurance des moyens de production, biens immeubles de l'exploitation et véhicules de transport, et aux risques corporels (responsabilité civile), a précisé le directeur de la caisse régionale de mutualité agricole d'Ilizzi, Mohamed Kamel Tamazouzt.

Le bénéfice de ce nouveau produit d'assurance est conditionné par la superficie de l'exploitation ne devant pas dépasser les 5 hectares, le coût des installations se trouvant sur l'exploitation n'excédant pas le million DA et celui des matériels agricoles les 0,5 million DA, a-t-il expliqué.

La Caisse de mutualité agricole propose, dans ce cadre, une série d'avantages de son produit d'assurance, dont un taux d'indemnisation de 80% en cas de mort de bovins, ainsi que pour les risques des récoltes de céralières, maraîchères, arboricoles fruitières et autres, selon le même responsable.

Ce nouveau produit d'assurance vise à ancrer une culture de l'assurance chez les agriculteurs et les éleveurs, en plus d'améliorer la protection de la production nationale de risques divers, ainsi que d'appuyer l'accompagnement des petits agriculteurs et éleveurs, a-t-il ajouté.

Pour sensibiliser les petits agriculteurs et éleveurs sur l'intérêt de ce type de prestations d'assurances mis en place par l'Etat pour la protection des biens agricoles, la CNMA a organisé, en coordination avec les services agricoles de la wilaya d'Ilizzi, une campagne de

vulgarisation, à travers les ondes de la radio locale, sur le contenu de cette formule d'assurance.

Lancement prochain d'une étude pour réhabiliter 62 oasis de palmeraies de Bechar

Source : Maghreb Emergent

Une étude pour la réhabilitation de 62 oasis de palmeraies à travers la wilaya de Bechar sera lancée "prochainement", a-t-on appris mercredi de la direction locale des services agricoles (DSA).

Le cahier des charges prélude à cette opération est en voie d'élaboration, en collaboration avec les subdivisions du secteur au niveau des 12 daïras de la wilaya, dans un but d'évaluation du cout financier du projet de réhabilitation de ces espaces naturels et économiques, a-t-on précisé.

La réhabilitation de ces oasis qui disposent d'un potentiel phénicole de plus de 657.850 palmiers-dattier productifs, vise en plus d'une meilleure prise en charge de ces espaces naturels et agricoles d'une grande importance économique pour les populations de plusieurs collectivités de la wilaya, à en faire de véritables produits touristiques pour le développement de ces collectivités, a-t-on signalé.

Outre ce projet de réhabilitation, il est procédé actuellement à une opération de cadastre de ces 62 oasis dont 13 ont été déjà soumises à l'opération, notamment dans les communes d'El-Ouata, Ksabi, Timoudi, Taghit, Boukais, Kerzaz, Lahmar, Tamert, Béni-Abbès, Igli, Béni-Ounif, Tabelbella et Moughoul, a-t-on fait savoir.

Les experts locaux de la DSA préconisent aussi, au titre du même projet de réhabilitation, l'introduction des nouvelles technologies agricoles pour le développement de la production de dattes, parallèlement à la capitalisation du savoir-faire ancestral en matière de phoeniculture, pour le développement de la production de dattes dans ces oasis, a-t-on fait savoir à la DSA.